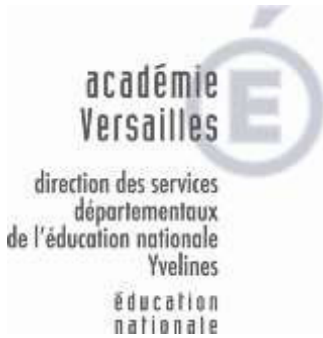


Guyancourt, le 28 juin 2019



Affaire suivie par
Katia FRIC
Inspectrice de l'éducation nationale
Coordinatrice départementale
Ecole et cinéma

Inspection de l'éducation nationale
Circonscription de Le Vésinet

Téléphone
01.39.23.60.35

Mél
0783225g@ac-versailles.fr

19 ter, rue de Verdun
78110 LE VÉSINET

Le directeur académique des services de
l'éducation nationale des Yvelines

A

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles
Mesdames et Messieurs les instituteurs et les
professeurs des écoles des écoles publiques et
privées sous contrat

s/c Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale

Objet : Dispositif départemental *École et cinéma* 2019/2020

Le dispositif *École et cinéma* propose aux élèves de GS et des cycles 2 et 3 de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention, dans les salles de cinéma partenaires.

L'association *Passeurs d'images* prend cette année en charge la coordination du dispositif au niveau national, en liaison avec le CNC et le ministère de l'éducation nationale.

Des ressources destinées aux enseignants, aux élèves et à leur famille, sont mis à disposition sur le site <http://nanouk-ec.com/>. L'équipe des conseillers pédagogiques arts plastiques du département propose également chaque année des dossiers pédagogiques d'accompagnement consultables sur le site de la Direction académique.

Le dispositif départemental est reconduit pour l'année 2019/2020. Un programme adapté de trois films a été défini avec :

- pour les GS : 1 film spécifique GS et 2 films de la programmation cycle 2,
- pour le cycle 2 : 2 films en commun avec les GS et 1 film spécifique CP/CE1/CE2,
- pour le cycle 3 : 3 films CM1/CM2

Chaque classe assistera donc obligatoirement à trois projections comme précisé dans la charte *Ecole et Cinéma*.

1. Les parcours

- **Parcours cycle 2 + GS : Fabuleux récits : *des monts et merveilles, vents et marées***

GS :

1. *1,2,3 Léon* : programme de quatre courts métrages de 1997 à 2007 (*Chez Madame poule, La Bouche cousue, Sientje, L'Hiver de Léon*)
2. *Peau d'âne* : réalisation Jacques Demy, 1970, VF, 1h30
3. *Le Chant de la mer* : réalisation Tomm Moore, 2014, VF, 1h33

Cycle 2 :

1. *Peau d'âne* : réalisation Jacques Demy, 1970, VF, 1h30
2. *Le Chant de la mer* : réalisation, Tomm Moore, 2014, VF, 1h33
3. *Jason et les Argonautes* : réalisation Don Chaffey, 1963, VF, 1h44

- **Parcours cycle 3 : Le chemin de la maison**

1. *Max et les Maximonstres* : réalisation Spike Jonze, USA, 2009, VO, 1h41
2. *Où est la maison de mon amie ?* : réalisation Abbas Kiarostami, Iran, 1987, VO, 1h27
3. *Ma vie de Courgette* : réalisation Claude Barras, 2016, VF, 1h06

2. Les inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes **du 2 juillet au 20 septembre 2019**.

Les enseignants intéressés doivent demander à leur directeur/trice d'effectuer leur **inscription dans l'application CINEMA** via l'accès nominatif sécurisé au sein du portail d'applications Education nationale ARENA.

(Si le directeur/la directrice ne dispose pas de l'accès à l'application sur son portail ARENA, il doit se tourner vers l'IEN de sa circonscription.)

Le portail d'application est accessible de deux manières :

➤ **Accès INTRANET (au sein du réseau interne de l'académie)** : <https://intranet.in.ac-versailles.fr>

➤ **Accès INTERNET (via une clef OTP)** : <https://id.ac-versailles.fr>

L'utilisateur doit d'abord **s'authentifier** grâce à son ID (identifiant de messagerie) et son mot de passe (mot de passe de messagerie pour une connexion intranet ou Passcode OTP pour une connexion EXTRANET).

En cas de problème rencontré lors de l'inscription, joindre la cellule TICE :

soit par courriel : ce.ia78.ctdtice@ac-versailles.fr

soit par téléphone : 01 39 23 62 77

Vous trouverez sur le site de la DSDEN des documents dont vous devrez prendre connaissance avant votre inscription :

<http://www.ac-versailles.fr/cid113405/ecole-et-cinema.html>

- la charte des enseignants, qui précise votre engagement dans le dispositif,
- la programmation 2019/2020 et la présentation des films,
- le guide établissement (tutoriel) pour vous inscrire,
- le planning des journées de pré-projections par cycle.

3. Les pré-projections

Des journées de pré-projections des films, à destination des enseignants participant au dispositif, sont organisées :

- **Pour les enseignants de GS et Cycle 2 :**

Le **samedi 5 octobre** de 8h30 à 17h30 au cinéma Jean Marais, 59 bd Carnot, Le Vésinet.

- **Pour les enseignants de Cycle 3 :**

Le **samedi 28 septembre** de 8h30 à 16h00 au cinéma Les Yeux d'Elsa, 11bis Avenue Jean Jaurès, Saint-Cyr-l'École.

Attention, les inscriptions aux pré-projections sont obligatoires et devront se faire **dès l'ouverture de Gaïa et jusqu'au 25 septembre au plus tard :**

- **GS et cycle 2 :** GAIA bleu/stage, dispositif n°19D0780173
- **Cycle 3 :** GAIA bleu/Stage, dispositif n°19D0780174

4. L'accessibilité des salles

Une consigne nationale sensibilise les équipes à la prise en compte de la problématique d'accessibilité des salles en proposant des versions audio-décrites pour sourds et malentendants lorsque cela est possible.

Les enseignants sont donc invités à se rapprocher de manière anticipée des salles partenaires pour signaler d'éventuels besoins spécifiques d'élèves et s'informer des possibilités.

Ce mouvement de sensibilisation est accompagné dans la plateforme Nanouk.

4. Le bilan

En fin d'année scolaire, chaque enseignant inscrit au dispositif sera invité à saisir des éléments de bilan via l'application CINEMA du portail ARENA auquel il pourra accéder directement à partir de ses propres identifiants académiques.

Le directeur académique



Serge Clément